

**Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
Mardi 29 mars 2011 à l'école élémentaire B – 41 rue de Tanger**

Réunion animée par Christophe-Adji Ahoudian, Délégué du Maire pour le quartier Flandre-Aubervilliers

Présentation de la Fête de la Musique

La Fête de la musique est organisée par l'Antenne Jeunes Flandre, en partenariat avec l'association Vagabond Vibes et le Centre social Tanger.

Le projet a pour but de mobiliser les jeunes du quartier tant dans la préparation de la fête que le jour même, et de permettre à plusieurs partenaires du quartier de travailler ensemble.

Toutes les musiques sont bienvenues.

La Rotonde de Ledoux : présentation du projet et du calendrier

Romain Viennois, Directeur de la Rotonde, s'occupe également de l'auberge de jeunesse *Le Belushi's* à l'angle avec le pont de Crimée, ouverte depuis environ 3 ans.

La Rotonde appartient à la Ville de Paris, qui a décidé en 2006 de lancer un appel à projets pour la réhabiliter et en faire un véritable lieu de vie, culturel et festif, ouvert sur l'esplanade dans la journée et en soirée. La société Cofitem Cofimur a remporté cet appel à projets et réalise les travaux nécessaires pour ouvrir une activité de restauration accompagnée d'animations culturelles.

La Rotonde va ainsi abriter une brasserie festive, pensée comme une réinterprétation de la brasserie parisienne traditionnelle. Il ne s'agira pas d'un lieu « branché » mais de restauration à prix moyens, s'adressant à une clientèle variée. Elle sera festive dans le sens où elle sera animée par de petits concerts, des expositions et des animations artistiques (vidéo, arts plastiques, rencontres, performances).

La Rotonde fera également de la vente à emporter, de produits frais et à bon marché.

Des salons privatisables seront loués à des entreprises ou des particuliers, ou pour accueillir des activités associatives.

Le souhait de Romain Viennois, soutenu par la Mairie du 19^e, est de faire de la Rotonde un lieu populaire ouvert sur le quartier tant au niveau de la programmation que de la restauration, une sorte de place du village.

La Rotonde sera ouverte 7/7 jours, de 8h à 2h du matin le week-end et minuit dans la semaine.

L'ouverture est espérée pour cet été, pour l'instant la date précise n'est pas encore connue, mais la terrasse devrait ouvrir en juillet.

Un habitant juge scandaleux que le lieu soit mis en concession par la Ville de Paris. Il estime que cette démarche se rapproche de la privatisation du ramassage des ordures.

Daniel Marcovitch rappelle que concession n'est pas synonyme de vente : il ne faut pas confondre délégation et privatisation. Un grand nombre de bâtiments parisiens sont concédés à des gestionnaires, c'est d'ailleurs le cas de la tour Eiffel. La réhabilitation et la gestion de ces lieux représente en effet un coût bien trop élevé pour la Ville : la remise en état de la Rotonde de Ledoux a nécessité 7 millions d'€.

La délégation du ramassage des ordures à une société privée a permis d'affecter le personnel au nettoyage des rues.

Romain Viennois rappelle que la restauration du bâtiment se fait dans le respect des normes liées à sa classification comme bâtiment historique. Il souligne que c'est la première fois que le bâtiment sera quotidiennement ouvert au public.

Rosa Tandjaoui, de l'association des commerçants de l'avenue de Flandre, ajoute à ce sujet que la collaboration avec les gérants du Belushi's a été particulièrement simple et rapide. L'association a ainsi pu bénéficier du prêt gratuit de salles et a déjà en projet l'organisation d'une ballade pour faire découvrir le lieu.

Des actions communes sont-elles envisagées avec le Centquatre ou avec des associations du quartier ?

Deux rencontres avec l'équipe du Centquatre ont déjà eu lieu, une rencontre avec son Directeur, José-Manuel Gonçalves, est prévue bientôt. Cofitem Cofimur est un des partenaires du Centquatre. Pour les activités associatives, le travail est déjà entamé avec le Cafézoïde, R'Style, l'association des commerçants de l'avenue de Flandre, etc.

Les activités qui avaient lieu sur l'esplanade pourront-elles toujours avoir lieu ?

Les riverains du site se plaignent des nuisances sonores qu'occasionnent ces activités. C'est pourquoi le Maire a pris la décision, jusqu'au démarrage de Paris-Plage, de n'autoriser que des manifestations non sonorisées. La Mairie se doit de rester attentive aux plaintes des riverains.

Une visite des lieux sera possible à partir du mois de mai.

<p>Présentation du projet architectural du 14 / 16 rue du Maroc et du calendrier des travaux, en présence de Marie PICOURET, Chef de projet à Paris Habitat, et des architectes du Cabinet MAAST</p>

Le projet architectural du 14/16 rue du Maroc fait suite à la démolition de la tour du Maroc, qui comptait 92 logements. Un bâtiment de 45 logements rue Riquet a été achevé l'année dernière. La construction d'un bâtiment de 46 logements + 1 local (commercial ou associatif) rue du Maroc vient de commencer. Sa livraison est prévue fin 2012.

Le cabinet MAAST a remporté le concours d'architectes il y a 3 ans, avec un projet de bâtiment à l'entrée du jardin Flandre Tanger Maroc et en harmonie avec celui-ci. Ce projet prend en compte le caractère hétéroclite de l'architecture du quartier, afin de bien s'y insérer.

La parcelle étant assez étroite, le bâtiment est compacté, mais sculpté. Il compte 9 niveaux, décalés les uns par rapport aux autres. Côté sud, sur la rue, ainsi que sur la façade Est les logements sont assortis de loggias. Au rez-de-chaussée, les appartements donnent accès à des jardins privés. Ces logements seront réservés aux personnes à mobilité réduite.

L'opération s'inscrit dans le cadre du Plan Climat de la Ville de Paris. Des panneaux photovoltaïques seront disposés sur le toit (dont la production sera vendue à EDF) et le bâtiment sera revêtu d'éléments minéraux. La production de chauffage sera assurée par la CPCU dont la production de chaleur est constituée presque pour moitié de la valorisation des déchets.

Par quoi les loggias seront-elles fermées ?

Certains éléments vont évoluer au fur et à mesure de la construction. Les loggias seront vraisemblablement fermées sur les côtés, et il y aura des stores.

Le fait que l'immeuble soit mitoyen à celui qui existe déjà ne va-t-il pas poser d'inconvénients aux habitants de l'ancien ?

Le bâtiment est désépaissi à cet endroit justement pour ne pas prendre sur l'emprise de l'ancien immeuble. La structure du nouveau bâtiment est complètement indépendante de l'ancien.

Les anciens habitants de la tour du Maroc seront-ils relogés en priorité dans le nouvel immeuble ?

Des droits au retour ont en effet été effectués rue Riquet.

Pourquoi ne pas utiliser la production des panneaux photovoltaïques dans l'immeuble ?

Cela nécessiterait une mise en réseau. Un travail est en cours à Paris Habitat sur l'utilisation à Paris de sa propre électricité.

Daniel Marcovitch affirme qu'en terme de coût pour les usagers cela revient au même.

Est-il vrai qu'il y avait là une ancienne rivière, qui rejoignait en sous-sol le canal de l'Ourcq ? Cela expliquerait pourquoi les parkings et les caves des HLM étaient tout le temps inondés.

Des sondages ont été faits par des géotechniciens, qui ont trouvé une nappe phréatique mais beaucoup plus profonde que le 2^e sous-sol.

Le canal est d'ailleurs une construction artificielle, alimenté par la rivière Ourcq qui ramène l'eau dans Paris.

Quelle sera la surface moyenne des logements ? A quel type d'habitants s'adressent-ils ? Est-ce que ce sera évolutif ?

Il s'agit de logements sociaux dont le bailleur est Paris Habitat.

Le cabinet d'architectes et Paris Habitat respectent la grille à suivre définie par la Ville de Paris.

L'immeuble comprendra 35 % de grands logements (16 T4 et un T5), 6 studios, 2 T2, et 21 T3.

Y aura-t-il des rangements intérieurs ?

Oui, des placards dans l'entrée et un espace buanderie dans chaque logement. Certaines chambres auront aussi des placards.

Questions diverses

Compte tenu de la fréquence des dépôts d'ordures au bas des tours, est-il possible d'avoir un service de nettoyage renforcé ?

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la procédure de gestion urbaine de proximité (GUP) permet de coordonner l'ensemble des acteurs publics et privés pour améliorer le cadre de vie. Son champ d'action inclut l'enlèvement des ordures et des encombrants. Une GUP spécifique aux Orgues de Flandre est actuellement en train de se mettre en place.

Il ne faut pas hésiter à appeler les encombrants (3975) même si c'est normalement à celui qui les dépose de le faire.

Il faudrait ralentir les voitures avenue de Flandre.

Un vœu a été voté au Conseil de Paris pour limiter la vitesse à 30 km/h dans un certain nombre de quartiers. Reste à savoir comment cela peut s'appliquer au cas par cas et comment verbaliser si les conducteurs ne respectent pas la réglementation.

Le stationnement permanent de camionnettes de CRS sur la place de la Bataille de Stalingrad a déplacé le problème du trafic de drogues dans le quartier alentour, notamment dans les cages d'escaliers.

La lutte contre le trafic de drogues relève des compétences des forces de l'ordre. Le seul champ d'action de la Mairie du 19^e en la matière est de faire remonter les informations au commissariat, ce qu'elle fait fréquemment et régulièrement. Les habitants ont de leur côté la possibilité de

demander aux bailleurs ou syndics de donner un ordre de réquisition permanente pour permettre aux policiers d'intervenir dans les immeubles.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

